

# MENOTEY

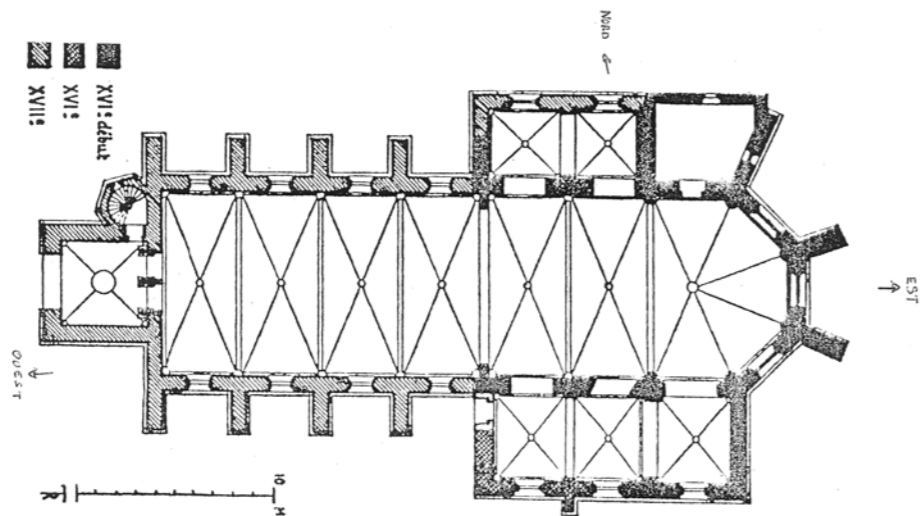
Canton Authume, arrondissement Dole, 290 habitants



1. Vue sud-ouest

La paroisse de Menotey, qui comprend aussi les localités de Grédisans et Rainans, est située dans le diocèse de Besançon jusqu'à la Révolution, puis dans celui de Saint-Claude depuis 1823. Elle dépendait au Moyen Âge du prieuré de Saint-Vivant qui relevait lui-même de l'abbaye clunisienne de Baume-les-Messieurs ; en 1611, avec le prieuré et ses dépendances, elle fut rattachée au collège jésuite de l'Arc, fondé à Dole en 1582, pour en abonder les revenus.

Proche de Dole, la capitale administrative et judiciaire du comté de Bourgogne, et implantée dans un riche territoire viticole, la paroisse bénéficia de la relative



2. Plan



3. Façade sud-est



4. Couverture en cours de travaux



5. Couverture en cours de restauration



6. Vue intérieure de la nef

richesse des habitants autant que de leur dévotion, ainsi que de la qualité et dignité de plusieurs de ses curés. L'ÉGLISE SAINT-PIERRE est attestée dans les documents à partir de 1354 ; Jean Lambelin, habitant de Menotey, y fonda une chapelle en 1397. Elle fut l'objet d'une reconstruction partielle au XVI<sup>e</sup> siècle en deux temps, du chœur achevé en 1507 au clocher-porche qui porte la date de 1604. La chapelle de Pyard le Vieux fut fondée en 1577 au bras sud du transept, et deux autres furent édifiées au nord en 1651. Flanquant le mur sud du chevet, une chapelle plus récente prolonge celle des Pyard. Des réparations sont attestées en 1676, en 1747 et 1779 et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1844-1846 et 1855, le haut clocher étant l'objet de travaux fréquents et litigieux ; un drain fut construit autour de l'église en 1840-1841.

L'édifice est bâti sur le flanc ouest d'une petite colline. Son clocher-porche quadrangulaire voûté en ogives, auquel succède un portail à deux portes, ouvre sur une haute nef de quatre travées barlongues, un transept de deux travées, dont les bras sont occupés par les chapelles, et enfin le chœur fermé par un chevet à trois pans. L'ensemble est couvert de voûtes d'ogives un peu surbaissées. La nef est éclairée par des baies en tiers-point, le chevet par trois longues baies en tiers-point dotées d'un remplage de deux verrières surmontées d'un quadrilobe. Le clocher est remarquable par sa hauteur, par l'absence d'ouvertures autres que de petites meurtrières, sinon au sommet, où ont été percées, sans doute au XIX<sup>e</sup> siècle, des baies géminées en plein cintre, et par sa tourelle d'escalier de plan hexagonal à son angle nord. De solides contreforts sont bâtis à l'amorce de chaque travée de la nef et aux angles du chevet.

Quelques détails dans l'édifice, tels l'ornement du lavabo ou la retombée des ogives dans le chœur dans des colonnettes à base prismatique, dans la nef sur des culots décorés de feuillage, et dans les chapelles nord sur des culots plus classiques, témoignent des périodes successives de chantier où néanmoins perdure le même parti architectural qui confère à l'édifice son unité générale. La Renaissance se déploie sur le portail d'entrée édifié en pierre calcaire rosâtre du pays, protégé par le clocher-porche : les deux ouvertures



7. Portail Renaissance derrière le clocher-porche

en plein cintre sont flanquées de colonnes monolithiques de pierre marbrière rouge (*a priori* des carrières de Sampans, près de Dole), portant des chapiteaux à feuillage sous une frise très saillante ; un décor de feuillage en très léger relief ajoute à l'élégance ornementale de ce portail qui n'est pas sans rappeler celui de la collégiale Notre-Dame de Dole. Une statue de Dieu le Père trône en son centre.

Les désordres apparus dans la toiture de l'église ont nécessité la réfection urgente et complète de la charpente, de la couverture et des gouttières de toutes les parties : nef, chœur et chevet, chapelles latérales et clocher. Le toit est demeuré couvert des traditionnelles tuiles plates de différents tons et modules qui en nuancent la vue, tandis que le clocher est doté d'un

dessin polychrome. On peut être surpris des reprises en ciment teinté en blanc le long des extrémités des pentes des toits des chapelles et sous les murs de la nef qui les surplombent, couleur qui tranche nettement avec les tuiles et les murs. Cette réfection contraste surtout désormais avec les enduits plus ou moins heureux appliqués couche après couche sur les murs qui se desquamant.

L'effort mené à bien pour la toiture, l'intérêt architectural de l'église, où les principes de construction gothique se mêlent à des éléments d'ornement renaissants ou classiques, et ses rapports avec des constructions proches (l'église de Jouhe, souvent citée en comparaison – quoique de structure un peu différente –, la chapelle du collège de l'Arc à Dole ou la



9. Charpente



8. Piscine

collégiale de Dole) invitent naturellement à espérer la poursuite de la réfection du gros œuvre. Ce serait la mettre de façon visible à la hauteur d'autres édifices et monuments des XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles remarquables de Menotey : croix à deux faces (fin XV<sup>e</sup> siècle), sans doute déplacée de l'ancien cimetière entourant l'église ; oratoire érigé par Aubry Lombardet et son épouse Jeanne Pyard en 1556 et doté d'une belle sculpture du Christ aux liens ; porte d'entrée architecturée de la cure près de l'église ; deux ensembles de fontaines-lavoirs-abreuvoirs et nombreuses maisons vigneronnes anciennes.

La Sauvegarde de l'Art français a contribué à hauteur de 20 000 € aux travaux en 2017.

Patricia Guyard

Arch. dép. Jura, 4 C 499 (fonds de la subdélégation d'Intendance de Dole) ; 209 G 1 (paroisse de Menotey et partie de la confrérie), 9 V 3/217 (fonds de la préfecture), 1193 W 154 (fonds de la sous-préfecture de Dole).

Arch. dép. Doubs, 5 D 1 et 32 (collège des jésuites de Dole : inventaire général des titres, 1628 ; titres locaux, Menotey, 1714-1779).

A. Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique de la Franche-Comté. Département du Jura*, t. IV, Lons-le-Saunier, 1856, « Menotey », p. 149 (réimpr. Bourg-en-Bresse, 1997).

P. Lacroix, *Églises jurassiennes romanes et gothiques*, Besançon, 1981, p. 167-168.